



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

handicapés mentaux

Question écrite n° 30032

Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le manque de postes d'instituteur spécialisé dans les instituts éducatifs de la Haute-Savoie et sur l'insuffisance de classes d'insertion scolaire dans ce même département. Le retard pris dans ce domaine est ancien, et la démographie, qui connaît une forte croissance, concerne aussi bien les personnes handicapées que les valides. Les familles demandent légitimement que la scolarisation soit assurée par les enseignants, car les besoins restent très importants : à l'occasion de la révision du schéma départemental en faveur des personnes handicapées, réalisée sur l'initiative de la DDASS, l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'adaptation et de l'intégration scolaire a évalué qu'il manque 18 postes d'instituteurs spécialisés dans IME et que les CLIS pour enfants handicapés mentaux existent en nombre suffisant. Il lui demande son sentiment sur cette situation et si des mesures vont être prises de façon urgente afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Accoyer](#)

Circonscription : Haute-Savoie (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30032

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 1999, page 2932